

Compte-Rendu du Conseil municipal du 04 avril 2022

Suivant convocation du 29 mars 2022

Début de séance : 20h05

Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, LECLERCQ Anthony, MAGNE Michel, PAQUIN David, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain,

Excusée : KEL Jérôme, Delphine WARIN

Procuration : KEL Jérôme à MAGNE Michel et WARIN Delphine à BILEHOU Estelle

Secrétaire de séance : BURLATS Emilie

1- Approbation des comptes de gestion et administratif, affectation des résultats 2021,

Le 1^{er} adjoint rappelle que les comptes de gestion et administratif retracent les écritures comptables de l'année et doivent être concordants.

Il présente la réalisation comptable de l'année 2021.

Investissement

Dépenses	Prévues	796 956.83
	Réalisées	328 571.76
	RAR¹	209 574.20
Recettes	Prévues	1 146 956.83
	Réalisées	429 654.74
	RAR¹	221 725.60

Fonctionnement

Dépenses	Prévues	483 213.55
	Réalisées	358 036.37
	RAR¹	0.00
Recettes	Prévues	483 213.55
	Réalisées	612 024.64
	RAR¹	0.00

Résultat de clôture

Investissement :	101 082.98
Fonctionnement :	253 988.27
Résultat global	355 071.25

Le maire s'étant retiré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion et administratif 2021.

Vu l'excédent de fonctionnement 2021 de 124 002.38 € et l'excédent reporté antérieur de 129 985.89 €,
Vu l'excédent d'investissement de 101 082.98 € et l'excédent des Restes A Réaliser de 12 151.40 €
produisant un excédent de financement de 113 234.38€

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur l'affectation des résultats de l'exercice 2021 suivantes :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : 253 988.27 €

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 0.00 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 253 988.27 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : 101 082.98 €

2- Vote du taux des taxes locales

Le maire rappelle que les taux des taxes locales votés servent au calcul du produit de la fiscalité locale, qui constitue une recette pour le budget communal. Il précise qu'il conviendra certainement de les augmenter plus tard et de l'expliquer aux administrés.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux

d'imposition 2022, qui s'établissent à
Taxe Foncière Partie Bâtie : 26.27%
Taxe Foncière Partie Non Bâtie : 16.34%
Le produit attendu des taxes foncières est estimé à 127 756.00 euros.

3-Attribution des subventions aux associations

Le maire rappelle que la commune est très sollicitée par l'octroi de subventions et que le budget de la commune ne permet pas de donner un subside à chaque demande.

Le maire propose de verser les subventions suivantes

- 500 € pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers,
- 500 € pour la Récré Association,
- 300 € pour l'Association Chambley Air Loisir,
- 200 € pour l'Association des Anciens Combattants,
- 100 € pour l'Amicale du Personnel Communal et Intercommunal de la Communauté de Communes,
- 100 € pour le Cercle de Généalogie du Pays de BRIEY,
- 50 € pour les Restaurants du Cœur de Meurthe et Moselle,
- 50 € pour le Secours Populaire,
- 50 € pour le Secours Catholique,
- 50 € pour l'association VMEH Section Mars La Tour,

Il demande que soit inscrit au BP 2022 la somme de 3 000 euros (au cas où l'école demande une subvention également)

4-Vote du BP 2022

Le maire donne lecture et explique les propositions du BP2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2022 à l'unanimité,

Investissement :

Dépenses	1 117 131.74 €
Recettes	1 104 980.34 €

Fonctionnement

Dépenses	637 858.96 €
Recettes	637 858.96 €

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses	1 326 705.94 € (dont 209 574.20 Restes à Réaliser)
Recettes	1 326 705.94 € (dont 221 725.60 Restes à Réaliser)

Fonctionnement

Dépenses	637 858.96 € (dont 0.00 de Restes à Réaliser)
Recettes	637 858.96 € (dont 0.00 de Restes à Réaliser)

Questions diverses

-néant-

Fin de séance : 22h20

Le 07/04/2022
Sébastien BERROIS,
Maire de CHAMBLEY-BUSSIÈRES



Emilie BURLATS
secrétaire de séance

¹ RAR = Restes A Réaliser